



Le 03/02/2021

## CPAM LE HAVRE : LE SACRIFICE ILLEGITIME SE PREPARE-T'IL ?



Le 2 février, Le Directeur a dit qu'il voyait la CNAM toutes les semaines.

D'après vous ? C'est pour :

- Défendre et dire du bien de la CPAM Le Havre et ses salariés ?
- Réclamer des recrutements CDI anticipés en 2021 (comme pour RED)
- Dire que la prise de contrôle par RED avance bien et sera bientôt étendue à tous les services ?
- Faire un point sur les procédures prud'homales, pénales et inspection du travail en cours ?
- Négocier sa prime de résultat et de départ en retraite ?

Saviez-vous que la CNAM a défini 250 000 bénéficiaires comme seuil critique pour la taille des organismes ? Que le 1<sup>er</sup> problème du réseau, ce sont les territoires faiblement peuplés gérés par de petits organismes ? Si près d'une trentaine de CPAM du réseau gèrent en moins de 250 000, la CPAM Le Havre protégeait 369 151 bénéficiaires en 2018.

(-11 000 en 2019 suite à un transfert vers RED par un découpage de communes)

Le plus inquiétant, c'est le pourrissement de la situation (refus de revenir à SantraPlus, aucune reprise des négos sur les Horaires, décisions autoritaires et arbitraires, mensonge sur un prétendu cas positif, mal-être dans presque tous les services, ...), un Directeur qui s'inscrit sur le temps long ne ferait pas ça aux salariés. Un Directeur bienveillant non plus.

**« Ce que subit la CPAM Le Havre et ses salariés est scandaleux »**

### **TOUS EN GREVE VENDREDI 5 FEVRIER 2021**

(55mn en fin de matinée ou en fin de journée, ou la demi-journée ou la journée)

Même 55mn compte et même si vous êtes en télétravail.

Pour les plus motivé.e.s, il y aura aussi **Jeudi 4 février**

un appel à une **grève interprofessionnelle pour l'emploi, les salaires et les services publics**. (selon les modalités identiques, 55mn, 1/2J ou journée)